

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 octobre 2017

Présents : P. Berton, G. Roy, D. Merzeraud, M. Percept, Ch. Verguin, V. Baumard, P. Gaillard, E. Martin, A. Richez, Alexandra Thieulin.

Excusés : D. Chauveau, N. Marot.

Représentés : A. Broussaud, P. Merceron, F. Viaud.

Secrétaire de séance : M. Percept.

Désignation du secrétaire de séance :

Monique Percept est désignée.

Validation du dernier compte-rendu :

Validation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 septembre à l'unanimité.

Délibération approbation des rapports de la CLECT :

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées dans sa dernière séance a défini 5 actions qu'il convient d'approuver :

- 1- La politique de la ville transfère à Grand Cognac – Cognac-ville un quartier prioritaire en contrat de ville. Grand Cognac va récupérer la compétence et son coût qu'elle va déduire du montant de l'Attribution de Compensation.
- 2- Transfert du taux départemental de la taxe d'habitation de Bellevigne : la part départementale reçue par Grand Cognac sera reversée au centime près à Bellevigne.
- 3- Aires d'accueil des gens du voyage : Châteauneuf exerçant la compétence. La compétence et la charge sont transférées à Grand Cognac (déduction de l'A.C. de Châteauneuf).
- 4- Documents d'urbanisme: compétence PLUi, documents d'urbanisme, cartes,... déduire le coût des dépenses de l'A.C. de chaque commune en fonction des actes dans la commune.
- 5- Gestion des eaux pluviales : elle est comprise dans la compétence « eau/assainissement ».

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération suppression de poste au 1^{er} décembre 2017 :

Le Maire expose la nécessité de supprimer au 1^{er} décembre prochain le poste d'agent administratif occupé actuellement par Julie, qui nous quitte pour un temps plein dans la commune qui l'employait à mi-temps jusqu'à maintenant. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération création de poste de Mme Alexandra Thieulin :

Le Maire propose, suite aux divers entretiens avec des postulants, de créer le poste de Mme Thieulin pour remplacer Julie, avec un CDD d'un mois comme agent administratif territorial au 1^{er} novembre, puis comme titulaire à raison de 20 heures par mois au 1^{er} décembre prochain. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Décisions modificatives globales :

Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de faire des virements de crédits, selon les tableaux présentés par le Trésorier général :

* Section d'investissement : pour la vente du bâtiment, les travaux d'assainissement liés à cette vente, le remboursement anticipé du prêt CRCA, l'acquisition d'un terrain et le virement à la section de fonctionnement.

* Section de fonctionnement : pour le personnel titulaire, les intérêts et autres charges financières liées à la vente, les dépenses imprévues et le virement de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les virements de crédits proposés.

Questions diverses :

- Réflexion sur un changement de logiciel :

Pour optimiser le travail informatisé, et s'approcher de l'existant sur les communes voisines, le Conseil Municipal adopte l'idée d'un changement de logiciel qui permettra en outre une maintenance beaucoup plus efficace.

- Date du prochain conseil : le mercredi 29 novembre 2017 à 18h30.